



Editorial

Dans le cadre des débats internationaux sur la période post 2012 du protocole de Kyoto et également des discussions du Grenelle de l'Environnement, le Groupe de Travail «Effet de serre» de la FNADE a organisé, le 13 novembre 2007 à la Maison de la Chimie, une rencontre sur le thème « Gestion des déchets : Quelles actions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? ».

Ce colloque, qui a rassemblé de nombreuses parties prenantes, a donné lieu à la présentation des résultats de l'étude FNADE réalisée par le cabinet BIO Intelligence Service sur les émissions de gaz à effet de serre des différentes filières du secteur des déchets.

Le protocole de quantification des émissions de gaz à effet de serre liées à la gestion des déchets, réalisé par EpE (Entreprises pour l'Environnement), a également été présenté à cette occasion.

Un autre point important de cette rencontre a été les projets domestiques, avec la présence de représentants de la MIES (Mission Interministérielle de l'Effet de Serre). Cela a permis aux acteurs présents de mieux cerner les attentes des autorités envers les méthodologies qui peuvent être déposées.

Les présentations de cet évènement sont disponibles sur le site Internet de la FNADE (www.fnade.com).

Quant à l'étude BIO Intelligence Service et au protocole EpE, ils sont tous deux disponibles sur simple demande (fnade@fnade.com).

Vincent LE BLAN

➤ SOMMAIRE

- Vie de la FNADE et des Syndicats p. 2
- Informations Sociales du SNAD p. 2 - 3
- Vie des collègues et commissions p. 3 à 6
- Réglementation/Législation p. 6 - 7
- Normalisation p. 7
- Infos brèves/Divers p. 8

➤ CALENDRIER

Réunions du mois de décembre 2007

- **18 décembre** : Bureau de la FNADE
- **19 décembre** : Conseil d'administration du SNIDE
- **19 décembre** : Collège valorisation énergétique
- **20 décembre** : Réunion du SYPREA

VIE DE LA FNADE ET DE SES SYNDICATS

SNIDE

Président : Hubert de CHEFDEBIEN

- Le 7 décembre 2007, le projet de **fascicule 82** révisé a été présenté devant le Comité scientifique de l'OEAP (Observatoire Economique de l'Achat Public), seconde et ultime étape de validation de tout fascicule du CCTG (Cahier des Clauses Techniques Générales). Le document y a été adopté, et ce, sans aucune demande de modification.

Le décret d'approbation devrait paraître au premier trimestre 2008. Le fascicule sera ensuite officiellement disponible sur le site Internet du Ministère des Finances.

- Le SNIDE travaille actuellement à la réalisation d'un **site Internet** dédié.

Ce dernier devrait être opérationnel début d'année 2008.

Le prochain Conseil d'Administration du SNIDE se déroulera le 19 décembre 2007.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

UPDS

Président : Claude CEDOU

• QUALIPOL

Les sociétés qui souhaitent être auditées pour le label Qualipol doivent en faire la demande au secrétariat de l'UPDS. Les labels Qualipol ont été remis aux sociétés suivantes :

- Atos Environnement,
- Brézillon,
- GRS Valtech,
- SITA Remediation.

• COMMISSION COMMUNICATION

• POLLUTEC

Les conférences ont été fortement appréciées par le public. Elles seront bientôt disponibles sur le site Internet de l'UPDS.

• COMMISSION TECHNIQUE

La rédaction du document « définition d'un processus de « banalisation » applicable aux terres excavées » est finalisée. Il définit notamment le mode de détermination des concentrations des valeurs de terres banalisables. Ce document est disponible au secrétariat de l'UPDS.

La réunion du bureau du 5 décembre a porté sur les orientations du syndicat pour l'année 2008.

Contact : Cécile GUÉRET

SYPREA

Président : Hubert BRUNET

• NORME NF U44-095

L'amendement A1 de la norme NF U44-095 a été soumis à enquête probatoire. La clôture de l'enquête a été fixée au 20 octobre. Le dépouillement de l'enquête est prévu pour le 11 janvier 2008.

Cet amendement :

- valide la définition de la FFOM (fraction fermentescible des déchets ménagers et assimilés et/ou des déchets alimentaires collectés sélectivement ou obtenue par tri mécanique, brute ou après pré-traitement mécanique),
- aligne les paramètres des inertes sur ceux de la NFU 44-051 révisée. La question des indésirables est liée notamment à la FFOM,
- intègre l'ISMO (Indice de Stabilité de la Matière Organique).

• NORME ENGRAIS ORGANIQUES

Lors de la dernière réunion de la Commission de l'AFNOR sur les matières fertilisantes et supports de culture, le groupe de travail « MIATE » (Matière d'Intérêt Agronomique issue du Traitement des Eaux) s'est vu attribué une nouvelle étude : la normalisation éventuelle des engrais organiques contenant des MIATE.

La prochaine réunion aura lieu le 20 décembre 2007 à 10h00 à la FNADE.

Contact : Leslie ROUSSEL

INFORMATIONS SOCIALES DU SNAD

Formation professionnelle

Nous vous rappelons qu'un accord sur la formation professionnelle est à la signature. Cet accord vise à redéfinir les critères de prise en charge des périodes de professionnalisation par la branche.

Sans écarter les dispositions prévues par l'Accord National Interprofessionnel du 5 mai 2003 et par la Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la branche envisage de privilégier, désormais, au titre de ce dispositif :

- les formations qui s'exerceront dans les filières exploitation et maintenance, pour les jeunes sans qualification et le personnel ouvrier nécessitant une reconversion, en vue de l'ob-



tention de qualifications et diplômes définis comme prioritaires par la branche et recensés en annexe du présent accord.

- les parcours professionnels structurants qui rempliront l'ensemble des conditions suivantes :

- > le parcours de formation devra impérativement aborder :
 - les compétences liées aux activités dominantes de l'emploi actuel ou envisagé ;
 - les compétences liées aux activités complémentaires. Il pourra s'agir notamment d'actions de formation à la sécurité, aux aspects environnementaux ou abordant les connaissances générales. A contrario, il ne pourra s'agir des recyclages liés à une formation obligatoire, des formations SST, des formations Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), des formations « Gestes et Postures », des formations « Habilitation Electrique » et des FCOS ;
- > les actions de formation portant sur les compétences liées aux activités complémentaires devront représenter au minimum 20 % de la durée de la formation relative aux compétences liées aux activités dominantes ;
- > au moins une des actions de formation devra être réalisée par un organisme extérieur.

Il est précisé également que la formation au permis de conduire

poids lourd et la Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) devront être intégrées dans un parcours professionnel structurant tel que décrit ci-dessus pour être financées par l'OPCA désigné par la branche.

Enfin, le plafond du forfait horaire de prise en charge de la période de professionnalisation pourrait être ramené à 20 € au lieu de 25 € actuellement.

Cet accord pourrait être signé dans les prochains jours. Une fois signé et déposé au ministère de l'emploi, cet accord devrait normalement s'appliquer dès le 1^{er} janvier 2008.

Nous reviendrons vers vous dès que ce projet d'accord sera signé par plusieurs organisations syndicales de salariés.

Négociations sociales en cours

Les négociations qui se sont engagées, au sein de la Commission Paritaire Nationale, sur une nouvelle annexe V, sur l'indemnité de salissure, sur l'indemnité de panier de nuit, sur la prime d'ancienneté et sur l'indemnisation maladie se poursuivent toujours.

Contact : Ludovic BRULEFERT

VIE DES COLLEGES ET COMMISSIONS

Collège stockage

Président : Bruno BERNARD

La dernière réunion du Collège s'est déroulée le 3 décembre 2007 :

- Dans le cadre d'une convention FNADE ADEME, un guide dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre du mode de gestion en bioréacteur des installations de stockage de déchets non dangereux, a été réalisé par un groupe de travail. Ce guide comporte un état des connaissances techniques et des recommandations de mise en œuvre du bioréacteur. Il sera très prochainement diffusé.
- La Cour Administrative d'Appel (CAA) de Versailles a rendu son jugement le 16 novembre concernant l'affaire de transfert de REFIOM par le SIDOMPE vers une mine souterraine allemande sous couvert de valorisation. Ce jugement confirme que cette opération de stockage de REFIOM en mine souterraine est une opération d'élimination et non de valorisation.
- Dans le cadre d'un grand programme de modernisation et de renforcement de l'inspection des ICPE lancé par le MEDAD, le MEDEF a réalisé en partenariat avec le MINEFE un questionnaire destiné à recueillir l'expression des attentes

des exploitants vis à vis de cette modernisation. Ce questionnaire est accessible sur le site Internet <http://www.areyounet.com/runet/client/Reponse?i=15125513&s=A0A38> et est à compléter avant le 15 décembre 2007.

- Un groupe de travail constitué de l'ADEME, de la FNADE, du MEDAD, du Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, de l'AMF, d'AMORCE et de Collectivités a réalisé un document d'information, à destination des Collectivités Locales, sur la mise en œuvre de provisions pour la post-exploitation des installations de stockage de déchets non dangereux. Ce document est disponible sur le site Internet de l'ADEME.

Contact : Sylvain LEGROS

Collège valorisation énergétique

Co-présidents : Patrick BOISSEAU et Hubert de CHEFDEBIEN

- Le **guide AFNOR relatif à la norme NF EN 14181 (norme sur les analyseurs)** est finalisé. Il est disponible (payant) sur le site Internet de l'AFNOR.



Le guide européen, toujours en travaux, est prévu pour fin 2008.

- Le Collège a fait ses remarques sur le **second draft du BREF « Energy Efficiency »** et les a transmises à la FEAD.
- Le Collège continue de suivre les discussions du **Grenelle de l'Environnement**, ainsi que la **révision des directives IPPC, incinération et cadre déchets** (notamment vis à vis du critère R1/D10).

La prochaine réunion du Collège est prévue le 19 décembre 2007 à 9h30.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

• **GT IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

Sous-groupe du Collège Valorisation Energétique

Le GT réfléchi à la possibilité de réaliser une étude bibliographique sur les profils en dioxines de différentes matrices d'installations industrielles.

La prochaine réunion du GT se tiendra le jeudi 24 janvier 2008 à 14h30.

Contact : Sylvain LEGROS

Reprise garantie

- Sur les trois premiers trimestres de l'année, les opérateurs labellisés par la FNADE ont fait recycler 86 000 tonnes de déchets d'emballages ménagers (soit + 27 % par rapport à la même période sur l'année 2006) réparties par matériaux de la façon suivante :
 - Papiers cartons : 57,3 %
 - Acier : 22,0 %
 - Plastique : 20,4 %
 - Aluminium : 0,4 %

95 % de ces déchets d'emballages ménagers ont été recyclés en France et dans le reste de l'Europe.

- Dans le cadre de la Reprise Garantie, la convention régissant le développement et l'utilisation d'un système informatisé d'échanges d'informations dénommé FIFED, a été signée par la FNADE et les Sociétés Agréées. Un comité se réunira régulièrement pour suivre la mise en œuvre de FIFED.

Contact : Sylvain LEGROS

Collège déchets dangereux

Président : Edouard HENAUT

- Le Collège a élaboré un papier de position présentant les éléments à prendre en compte lors de la révision des **PREDD** (Plans Régionaux d'Élimination des Déchets Dangereux).
- Le **GT « ADR / Transport de marchandises dangereu-**

ses par route » s'est réuni le 7 décembre 2007 et a poursuivi l'élaboration du guide de bonnes pratiques « ADR et déchets ». La prochaine réunion du GT se déroulera le 14 mars 2008. Sortie du guide prévue mi 2008.

- Le Collège travaille actuellement, en partenariat avec l'INRS, à la réalisation d'une série de **posters sur le thème des DDD** (déchets dangereux diffus). La diffusion de ces documents devrait intervenir au premier semestre 2008.
- Le Collège continue à suivre la **révision des directives IPPC et cadre déchets**, ainsi que la **revue de la directive incinération**.

La prochaine réunion du Collège est prévue le 6 février 2008 à 10h00.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

GT traitement

Présidente : Isabelle MARTIN

Le GT « Traitement » s'est réuni le 16 novembre 2007. Le GT a étudié le projet de sommaire détaillé d'un livret qui formalisera la politique globale de gestion des déchets FNADE et des fiches de position remises par deux Collèges.

La prochaine réunion du GT se tiendra le vendredi 18 janvier 2008 à 14h00.

Contact : Sylvain LEGROS

GT combustibles de substitution

Président : Bernard LANFRANCHI

Le GT « Combustibles de substitution » s'est réuni le 23 novembre 2007. Au cours de cette réunion, ont été réalisées des présentations par typologie de combustibles. Cette réunion a été l'occasion de discuter d'une nomenclature sur les combustibles de substitution proposée par M. PENA.

La prochaine réunion du GT est prévue le jeudi 13 mars 2008 à 14h00.

Contact : Sylvain LEGROS

Commission affaires européennes

• **GT « EFFET DE SERRE »**

Présidente : Ghislaine HIERSO

- La rencontre sur le thème « **Gestion des déchets : Quelles actions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?** », organisée par le GT, s'est déroulée le



13 novembre 2007 et a rencontré un vif succès (voir édito de cette « Lettre FNADE »).

Les présentations de cet évènement sont disponibles sur le site Internet de la FNADE (<http://www.fnade.com/>).

- **L'étude réalisée par BIO Intelligence Service sur le thème « Effet de serre & secteur des déchets »** est maintenant finalisée et est disponible sur simple demande (fnade@fnade.com).

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

↳ Collège collecte et logistique

Président : Emmanuel CHAUCHAT

• **GT SÉCURITÉ DU COLLÈGE COLLECTE ET LOGISTIQUE**

Plusieurs dossiers en cours sont traités par le GT :

- suivi du dossier de l'étude ergonomique du poste de ripeurs,
- visites trimestrielles des lève-conteneurs,
- R 388,
- Vêtements haute visibilité,
- suivi des accidents du travail.

• **LES IMPRIMES NON SOLLICITES (INS)**

La FNADE, FEDEREC, Revigraph et Ecofolio ont travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une charte de partenariat entre les différents acteurs du secteur.

Après de nombreuses réunions de travail, Ecofolio souhaite restreindre le périmètre de cette charte à des engagements d'information et d'échanges de données. En outre, le délai accordé pour modifier les contrats de reprise entre les collectivités et les prestataires de collecte est de 2 mois à compter de la signature d'une charte entre les collectivités locales et Ecofolio.

• **GT « AVENIR DE LA COLLECTE »**

Le Groupe de travail s'est réuni une 1ère fois et a identifié plusieurs thèmes :

- Les risques utilisateurs,
- Les critères de performance,
- Les recommandations,
- Les filières,
- Les facteurs environnementaux.

Ces thèmes seront approfondis lors des prochaines réunions.

La réunion du collège collecte et logistique s'est tenue le vendredi 7 décembre 2007 à 9h30 dans les locaux de la FNADE.

La réunion du GT avenir de la collecte se tiendra le jeudi 10 janvier 2008 à 09h30 à la FNADE.

Contact : Cécile GUERET

↳ Collège valorisation matière et recyclage

Présidente : Françoise WEBER

• **DEEE**

La FNADE au travers de ses opérateurs souhaite faire un bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement de la collecte des DEEE. Un document devrait voir le jour sur ce sujet dans les prochaines semaines.

• **LIVRE BLANC RECYCLAGE**

Les membres du collège travaillent à la réalisation d'un recueil de l'état de l'art du recyclage matière au sein de la FNADE. Les membres du collège ont identifié les principaux items qui seront développés dans le recueil.

• **RELATION AVEC LE GROUPE MIROIR FEAD**

Le collège souhaite renforcer ses relations avec le groupe miroir Recyclage FEAD et notamment aborder les thèmes suivants : la directive cadre déchet, le règlement REACH, la révision de la norme EN 643 « Récupération et recyclage des produits papiers-cartons ».

La réunion du collège Valorisation Matière et Recyclage s'est tenue le 10 décembre à 9h30 dans les locaux de la FNADE.

Contact : Cécile GUÉRET

↳ Collège valorisation biologique

*Co-présidents : Elise BOURMEAU
et Christian DURAND*

• **ARRÊTÉ AUTORISATION COMPOSTAGE**

Le projet 15 de l'arrêté autorisation compostage devait être présenté mi-novembre au Conseil Supérieur des Installations Classées. Hélas, par manque de temps, la présentation est reportée au début de l'année 2008 (date non précisée pour le moment).

• **DIRECTIVE CADRE DÉCHET**

Concernant le texte de la Directive cadre déchet, la FNADE a fait part de modifications sur les amendements « définition des bio-déchets » et « chapitre bio-déchets ».

Dans le cadre de la révision de Directive cadre déchet, le centre de recherche de la commission européenne a demandé à « Institute for Prospective Technological Studies » (IPTS) de travailler sur le projet de statut de fin de déchet.

Trois groupes de travail ont été constitués afin de recueillir des informations techniques et scientifiques permettant de déterminer les critères permettant à un déchet de devenir un produit :

- groupe de travail sur les agrégats,



- groupe de travail sur les composts,
- groupe de travail sur les ferrailles.

Fin novembre, le GT Compost s'est réuni pour la deuxième fois. La FEAD défend la position des syndicats professionnels européens à savoir : les critères de fin de statut de déchet doivent être définis selon une obligation de résultats (permettant la qualité des composts) et non une obligation de moyens.

• REACH

Le règlement EC/1907/2006, dit REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) est entré en vigueur le 1er juin 2007. Il a pour objectif d'améliorer la protection de la santé humaine et l'environnement à travers l'identification et le suivi des propriétés d'un grand nombre de substances.

Le collège valorisation de la FNADE et un de ses syndicats, le SYPREA, ont constitué un groupe de travail sur la thématique REACH & Compost / Boues afin de déterminer dans quelles mesures le règlement REACH s'appliquent aux différentes familles de produits et déchets organiques (la définition de produits pouvant changer selon la réglementation européenne et française).

• GRIPPE AVIAIRE

Le collège valorisation participe au groupe de travail transversal « Pandémie grippale ».

La prochaine réunion du collège valorisation aura lieu le 17 janvier 2008 à la FNADE.

Contact : Leslie ROUSSEL

RÈGLEMENTATION / LÉGISLATION

Nous avons relevé pour vous au cours du mois de novembre, les textes susceptibles de vous concerner :

Code de l'environnement

Décret n° 2007-1467 du 12 octobre 2007 relatif au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et modifiant certaines autres dispositions de ce code.

EPI

- Arrêté du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 24 décembre 1996 portant habilitation d'organismes chargés de procéder aux examens CE de type, à l'évaluation des systèmes de garantie de qualité CE et à l'évaluation et à la surveillance des systèmes d'assurance qualité CE concernant certains équipements de protection individuelle, *publié au JORF du 23 novembre 2007 (pages 19124-5).*
- Arrêté du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 24 décembre 1996 modifié portant habilitation d'organismes chargés de procéder aux examens CE de type, à l'évaluation des systèmes de garantie de qualité CE et à l'évaluation et à la surveillance qualité CE concernant certains équipements de protection individuelle, *publié au JORF du 23 novembre 2007 (page 19124).*

Véhicules : réception

- Arrêté du 5 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles, *publié au JORF du 16 novembre 2007 (page 13760-1) [Certificat de carrossage].*
- Arrêté du 5 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 5 novembre 1984 relatif à l'immatriculation des véhicules,

publié au JORF du 16 novembre 2007 (page 18761).

- Arrêté du 5 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2005 relatif au contrôle de la conformité initial prévu à l'article 5. 323-25 du code de la route, *publié au JORF du 16 novembre 2007 (pages 18761-2).*

Véhicules : éclairage

Arrêté du 16 novembre 2007 modifiant l'arrêté du 26 mars 1998 relatif à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques en ce qui concerne l'installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse, *publié au JORF du 28 novembre 2007 (pages 19328-9).*

Transports

Arrêté du 8 novembre 2007 relatif aux droits de port dans la circonscription du Port autonome de Paris, *publié au JORF du 16 novembre 2007 (page 18762-5).*

[Barème des taxes : plusieurs rubriques déchets].

Conseil supérieur des installations classées

Reçu le projet de compte rendu (établi par le CSIC) de la séance du 23 octobre 2007 et le compte rendu succinct (établi par le MEDEF) de la séance du 13 novembre 2007.

Parmi les points à l'ordre du jour de la séance du 11 décembre 2007, nous avons relevé :

1. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 août 2005 relatif



aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique 1412 (stockage de gaz inflammables liquéfiés).

2. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 avril 2005 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique 1433 (mélange et emploi de liquides inflammables).
3. Projet d'arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux établissements disposant de stockage contenant plus de 50 tonnes de gaz inflammables liquéfiés relevant du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 1412 de la nomenclature des installations classées à l'exception des stockages réfrigérés ou cryogéniques.

4. Arrêté modifiant l'arrêté du 5 août 2005 portant composition d'un groupe travail relatif aux études de dangers dans le cadre du Conseil supérieur des installations classées.
5. Grenelle de l'Environnement : Présentation des programmes opérationnels.
6. Discussion sur le périmètre des « matières dangereuses » au sens des arrêtés ministériels du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.
7. Projet de circulaire relative au commissionnement et à l'assermentation des inspecteurs des installations classées.

NORMALISATION

Normes publiées

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

SOLS

- **NF ISO 20280** : Qualité du sol – Dosage de l'arsenic, de l'antimoine et du sélénium dans les extraits du sol à l'eau régale par spectrométrie d'absorption atomique avec atomisation électrothermique ou génération d'hydrures.
- **XP ISO/TS 21268-1** : Qualité du sol – Modes opératoires de lixiviation en vue d'essais chimiques et écotoxicologiques ultérieurs des sols et matériaux du sol – Partie 1 : essai en bûche unique avec un rapport liquide/solide de 2 l/kg de matière sèche.
- **XP ISO/TS 21268-2** : Qualité du sol – Modes opératoires de lixiviation en vue d'essais chimiques et écotoxicologiques ultérieurs des sols et matériaux du sol – Partie 2 : essai en bûche avec un rapport liquide/solide de 10 l/kg de matière sèche.
- **XP ISO/TS 21268-3** : Qualité du sol – Modes opératoires de lixiviation en vue d'essais chimiques et écotoxicologiques ultérieurs des sols et matériaux du sol – Partie 3 : essai de percolation à écoulement ascendant.
- **ISO/TS 22475-3:2007** : Reconnaissance et essais géotechniques – Méthodes de prélèvement et mesurages piézométriques – Partie 3 : évaluation de la conformité des entreprises et du personnel par un organisme tiers (*en anglais uniquement*).

ERGONOMIE

- **NF ISO 11228-2** : Ergonomie – Manutention manuelle – Partie 2 : actions de pousser et de tirer.

- **NF ISO 11228-3** : Ergonomie – Manutention manuelle – Partie 3 : manipulation de charges faibles à fréquence de répétition élevée.

AIR

- **NF EN 15259** : Qualité de l'air – Mesurage des émissions de sources fixes – Exigences relatives aux sections et aux sites de mesurage et relatives à l'objectif, au plan et au rapport de mesurage.

MACHINES

Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 98/37/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux machines [*publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la directive Machines*], publiée le 6 novembre 2007 fascicule C264 (pages 1 à 57).

Normes à l'enquête

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

SOLS

- **ISO/FDIS 18772** : Qualité du sol – Lignes directrices relatives aux modes opératoires de lixiviation en vue d'essais chimiques et écotoxicologiques ultérieurs des sols et matériaux du sol.
- **PR NF EN 14701-4** : Date de clôture : 31 janvier 2008 – Caractérisation des boues – Propriétés de filtration – Partie 4 : détermination de l'aptitude à l'égouttage des boues flocculées.



INFOS BREVES / DIVERS

Nominations

• COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (CITMD)

Arrêté du 28 septembre 2007 portant nomination à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses, publié au JO N°254 du 1^{er} novembre 2007 au texte 33.

• EXPERTS SECURITE-SANTE

Décision de la commission du 31 octobre 2007 modifiant la liste des experts nommés membres des comités scientifiques dans le domaine de la sécurité des consommateurs, de la santé publique et de l'environnement et prorogeant leur mandat, publiée au JOUE (L 287) du 1^{er} novembre 2007.

• ASPRODET

Edouard HENAUT, Directeur Général de Scori et Président du Collège Déchets Dangereux de la FNADE, a été nommé Président de l'Association pour la Promotion de l'Élimination Technique (ASPRODET) lors de l'assemblée générale du 4 octobre en remplacement de Pierre Yves POULIQUEN.

Colloques/Congrès/Salons

• EXPO ZARAGOZA 2008/SMAGUA

L'Espagne, et plus précisément Saragosse, sera l'hôte d'Expo Zaragoza 2008, l'Exposition Internationale organisée en 2008 sur le thème de l'eau et du développement durable. La ville de Saragosse est également organisatrice du salon professionnel SMAGUA, biennale qui s'adresse aux spécialistes de l'eau et de l'environnement. Bien que plus modeste que POLLUTEC, c'est le salon de référence en Espagne dans ce domaine, et il devrait revêtir une importance toute particulière en mars 2008, quelques mois seulement avant Expo Zaragoza 2008.

Le savoir-faire français dans le secteur de l'eau et de l'environnement est mondialement reconnu, et les grands groupes de ce secteur sont déjà présents en Espagne depuis longtemps. Cependant, de nombreuses PME-PMI françaises ont également développé des technologies et des produits pour l'environnement qui pourraient intéresser un marché espagnol encore en plein développement. La Mission Économique de Madrid souhaiterait organiser une mission collective de découverte du marché espagnol à l'occasion du SMAGUA, qui aura lieu du 11 au 14 mars 2008. Le projet reste encore à définir.

Contact : Sylvie MARTIN, Attachée économique, mission économique de Madrid, Marquès de la Ensenada, 10-4, 28004 MADRID - Tél. 34 91 837 78 67 - Fax : 34 91 837 78 51
Mail : sylvie.martin@missioneco.org

• ORDIF : TRAITEMENT DES DECHETS ET IMPACTS SUR LA SANTE

L'Observatoire régional des déchets d'Ile de France organise une 1/2 journée d'information et d'échanges le mercredi 19 décembre 2007 à Paris à l'association Reille 34 avenue Reille, sur le thème : traitement des déchets et impacts sur la santé : principes et méthodes d'évaluation, l'état des connaissances en Ile de France.

Information et inscription auprès de l'ORDIF
55 rue Brillat Savarin, PARIS 13^{ème}
Tél. 01 45 65 50 19 - Fax : 01 45 65 18 09 - Mail : contact@ordif.com

• ADEME : JOURNEES TECHNIQUES NATIONALES – MAITRISER LA REVISION ET LE SUIVI DES PLANS D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS, DANGEREUX, BTP

L'ADEME organise les 29 et 30 janvier prochains dans les salons de l'Aveyron, 17 rue de l'Aubrac, PARIS 12^{ème} deux journées techniques nationales en collaboration avec le MEDAD qui seront l'occasion de réunir les acteurs de l'élaboration et du suivi des plans d'élimination des déchets ménagers, dangereux et BTP.

Les points abordés seront les suivants :

- la planification des déchets : éléments de référence,
- les plans départementaux de gestion des déchets du BTP (PDBTP) : retours d'expériences et perspectives,
- les plans régionaux d'élimination des déchets dangereux (PREDD ou PREDIS)
- pénuries d'exutoires pour les déchets résiduels,
- les plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA),
- concertation et plans déchets : enjeu et bonnes pratiques,
- l'observation locale au service des plans : pourquoi, comment ?
- l'évaluation environnementale des PEDMA et des PREDD : enjeux et mise en œuvre.

Information et inscription auprès de l'ADEME
20 avenue du Gresillé - 49004 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 56
Mail : evelyne-perreon@ademe.fr

• ADEME : JOURNEE TECHNIQUE NATIONALE – COLLECTIVITES LOCALES ET DEEE DES MENAGES : UN AN APRES LE DEMARRAGE DE LA FILIERE, OU EN EST-ON ? QUELS SONT LES RETOURS D'EXPERIENCE ?

L'ADEME organise une journée technique le 5 février 2008 à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint Dominique, PARIS 7^{ème} qui sera l'occasion d'avoir une vision globale de la filière DEEE au niveau national, d'échanger sur les modalités de sa mise en place, de bénéficier des retours d'expérience et des bonnes pratiques disponibles. Les points abordés seront :

- un an après le démarrage de la filière, où en est-on ?
- la place de l'insertion dans la filière DEEE,
- de la logistique au traitement : difficultés rencontrées, solutions retenues,
- vandalisme sur les points de collecte : comment faire face ?

Information et inscription auprès de l'ADEME
20 avenue du Gresillé - 49004 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 56
Mail : evelyne-perreon@ademe.fr

Vient de paraître

L'ADEME vient de publier une étude intitulée « le gisement des emballages ménagers en France, évolution 1994/2006 ». Elle consiste à quantifier le gisement des emballages ménagers pour l'année 2006 et à analyser les évolutions constatées depuis 1994 en précisant :

- les chiffres clés,
- les facteurs explicatifs,
- l'évolution par matériau,
- la répartition par secteur de consommation,
- la ventilation par type d'emballage,
- la méthodologie.

Information et commande auprès de l'ADEME.